

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°328 DU JEUDI 16 MAI 2024 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

COOPÉRATION

P.3

Des acteurs sociopolitiques à couteaux tirés sur la deuxième visite de Paul Kagame à Conakry



Édito à vue d'Aigle

Kagame reçu à nouveau par Doumbouya

Ce qui crève les yeux sur l'axe Conakry-Kigali, c'est bien cette apparente entente entre le président de la transition guinéenne, le Général de corps d'armée Mamadi Doumbouya et le président rwandais Paul Kagame, deux dirigeants présentés par leurs partisans respectifs comme de grands panafricanistes qui ont la même vision pour un continent noir décomplexé et déterminé à prendre son destin en main... P.2

POLITIQUE RÉGIONALE P.4



Comment sauver le soldat CEDEAO?

MIGRANTS GUINÉENS MORTS SUR LES CÔTES SÉNÉGALESES

P.5



La réaction du président de l'OGLMI

INCENDIE À L'UNIVERSITÉ SONFONIA

P.6



Le Recteur, Pr. Daniel Lamah, rassure l'opinion

RECRUTEMENT À LA FONCTION PUBLIQUE

La date et les modalités désormais connues

P.2

PROCÈS DES ÉVÉNEMENTS DU 28 SEPTEMBRE

P.3

Me Amadou DS Bah demande de retenir les accusés dans les liens de la culpabilité

JO PARIS 2024

P.7

La Guinée qualifiée



Édito à vue d'aigle



Kagame reçu à nouveau par Doumbouya

Ce qui crève les yeux sur l'axe Conakry-Kigali, c'est bien cette apparente entente entre le président de la transition guinéenne, le Général de corps d'armée Mamadi Doumbouya et le président rwandais Paul Kagame, deux dirigeants présentés par leurs partisans respectifs comme de grands panafricanistes qui ont la même vision pour un continent noir décomplexé et déterminé à prendre son destin en main. Les visites présidentielles entre Conakry et Kigali ne se comptent plus. Ce qui prouve à certains égards l'excellence des relations entre les deux capitales. À la mi-avril 2023, l'on s'en souvient, Paul Kagame, l'homme fort de Kigali, a

effectué une visite de travail et d'amitié en Guinée. Son séjour a été mis à profit pour inaugurer le pont de Kagbelen qui porte désormais son nom. L'actuel locataire du palais Mohammed V lui a renvoyé l'ascenseur en se rendant à Kigali en janvier 2024. En avril dernier, la Première Dame de Guinée, Madame Lauriane Doumbouya, a représenté son époux au Rwanda pour prendre part au 30^e anniversaire du génocide des Tutsis.

Le lundi 13 mai 2024, Paul Kagame, en provenance du Sénégal de Bassirou Diomaye Faye, était à nouveau l'hôte du Général de corps d'armée Mamadi Doumbouya à Conakry. Les deux présidents ont eu des échanges autour d'un certain nombre de sujets bilatéraux dans l'intérêt des peuples guinéen et rwandais. Ils ont ensuite rendu une visite de courtoisie à Hadja Andrée Touré, la veuve du premier président de la Guinée indépendante, Ahmed Sékou Touré.

Mais si certains se réjouissent du fait que les relations entre la Guinée du Général Mamadi Doumbouya et le Rwanda de Paul Kagame soient au beau fixe, d'autres Guinéens par contre font plutôt part de leur inquiétude par rapport à ces visites à répétition de l'homme qui est accusé par une bonne frange de la communauté internationale d'avoir muselé ses opposants et de soutenir les rebelles du M23 qui sont en train de commettre des exactions dans l'est de la République démocratique du Congo.

Kéfina Diakité

RECRUTEMENT À LA FONCTION PUBLIQUE La date et les modalités désormais connues

Le mardi 14 mai 2024, le nouveau ministre du Travail et de la Fonction publique, Faya François Bourouno, a animé mardi 14 mai 2024

un point de presse dans les locaux du porte-parolat du gouvernement pour donner d'amples informations sur le concours de recrutement à la Fonction publique.



Ce concours attendu avec impatience par de nombreux diplômés se déroulera finalement du 26 mai au 30 juin 2024 dans la capitale Conakry et dans huit villes de l'intérieur, à savoir: Boké, Kindia, Mamou, Kankan, N'zérékoré, Faranah, Labé, Gueckédou.

«C'est l'élite que nous voulons recruter pour servir l'administration guinéenne. Et le concours se déroulera du 26 mai au 30 juin 2024 (...) Beaucoup d'innovations sont retenues dont l'utilisation des tablettes par les candidats. Les candidats trouveront les tablettes installées et c'est avec ces tablettes qu'ils traiteront les différentes épreuves. Et toutes les dispositions sont prises pour assister les candidats qui ne savent pas manipuler ces tablettes...Il y a 140 mille candidats pour un besoin de 10 mille places. Et ce sont les départements ministériels qui ont exprimé leur besoin. Il est difficile de réunir tous ces 140 mille candidats à la fois pour les faire

passer le concours. Nous avons décidé de définir comme concours, les besoins exprimés par les ministères sectoriels. Parce que le processus d'organisation du concours a un début et une fin. Les étapes qui constituent le début d'un concours, c'est d'abord l'expression des besoins. Aujourd'hui, chaque ministère sectoriel a exprimé ses besoins et donc les besoins exprimés par chaque ministère correspondent à un concours. Nous avons essayé les 140 mille en fonction des besoins exprimés par les ministères, de les regrouper en neuf (9) cortès, ce qui fait donc neuf (9) concours. Nous allons donc organiser neuf (9) concours», a expliqué le ministre du Travail et de la Fonction publique, Faya François Bourouno.

Kaba Kankoula



COOPÉRATION

Des acteurs sociopolitiques à couteaux tirés sur la deuxième visite de Paul Kagame à Conakry

Le président rwandais est arrivé lundi 13 mai à Conakry dans le cadre d'une visite d'amitié. Paul Kagame a été accueilli à l'Aéroport International Ahmed Sékou Touré par son homologue guinéen le Général de corps d'armée Mamadi Doumbouya.



Aux environs de 11H30, l'avion transportant le président rwandais a atterri sur le tarmac de l'aéroport International Ahmed Sékou Touré. A sa descente d'avion, Paul Kagame a reçu la calebasse traditionnelle de noix de cola des mains de quatre jeunes filles, représentant les quatre régions naturelles du pays. Suivra une poignée de main et une accolade avec le président de la transition guinéenne avant que les hymnes nationaux des deux pays ne soient entonnés. Le général de corps d'armée, Mamadi DOUMBOUYA a présenté son hôte aux membres du gouvernement, aux présidents d'institutions républicaines et aux membres du corps diplomatique et consulaire accrédités en Guinée. Parmi les personnalités, on peut citer le Premier ministre Amadou Oury Bah et le président du Conseil national de la Transition, Dr Dansa Kourouma.

Cette deuxième visite du président Paul Kagame à Conakry a duré quelques heures avant que l'invité du Général ne demande la route pour Kigali. Elle s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens d'amitié entre ces deux pays.

Après l'aéroport, les deux dirigeants ont pris la direction du palais Mohammed 5, puis visité les Cases de Bellevue.

Le coordinateur de la Maison des Associations et ONG de Guinée se demande sur l'opportunité de cette rencontre entre ces deux chefs d'Etat.

«Nous pensons que sa visite et ses relations répétées en République de Guinée, en tant qu'acteur de la société civile, ça nous inquiète à plus d'un titre. Vous savez, il y a vraiment des relations poussées entre ces deux hommes puisqu'il n'est pas à sa première visite dans le pays et d'ailleurs lors de sa première visite, le nom du pont de Kagbelen lui a été donné. On ne connaît pas l'agenda qui se cache derrière cette visite, puisque depuis son arrivée on sait pas ce que le Rwanda a apporté à la Guinée », a souligné Mohamed Alpha Bayo.

Aucune communication n'a été faite devant la presse privée massivement mobilisée pour la cérémonie. Le chef du gouvernement, le ministre des Affaires étrangères, le ministre secrétaire général à la Présidence de la

République se sont abstenus de tout commentaire.

Cependant, le président de ADC-BOC trouve de l'intérêt à la coopération entre ces deux hommes.

«Il semble que le sérieux que le président Rwandais accorde à la Guinée n'est pas sans savoir que c'est un modèle de changement. Je ne dis pas que c'est un modèle de démocratie mais c'est vraiment important que le Général Mamadi DOUMBOUYA tire des expériences du président du Rwanda», a conseillé l'opposant.

Par contre, il ajoute que le Général doit savoir que le Rwanda et la Guinée sont deux pays différents. Au Rwanda il y a une justice transitionnelle et en Guinée, tel n'est pas le cas.

La première visite officielle du président rwandais dans la capitale guinéenne sous Mamadi DOUMBOUYA, date du mois d'avril 2023. Le mois de janvier dernier, le Général de corps d'armée s'est aussi rendu à Kigali où il a pris part à l'ouverture de la première ambassade de la Guinée au Rwanda.

Samuel Demba. D

PROCÈS DES ÉVÉNEMENTS DU 28 SEPTEMBRE

Me Amadou DS Bah demande de retenir les accusés dans les liens de la culpabilité

L'heure est aux plaidoiries et aux réquisitions au procès des événements du 28 septembre, par devant le Tribunal de Première Instance de Dixinn délocalisé dans l'enceinte de la Cour d'Appel de Conakry. Le mardi 14 mai 2024, Me Alpha Amadou DS Bah, un des avocats de la partie civile, a demandé au tribunal de retenir les accusés dans les liens de la culpabilité des crimes contre l'humanité.



« Nous souhaitons que le socle de votre verdict à prononcer soit la critique éducative, droit à la vérité, à la justice et à la réparation. Parlant de réparation, c'est en rendant justice que les victimes retrouveront la paix. C'est pourquoi nous vous demandons d'être rigoureux », a soutenu Me Amadou DS Bah. Et parlant de la réparation, il a dit: « Comment réparer un préjudice aussi immense? Comment rétablir une victime qui a perdu un proche? Comment dédommager une victime de viol qui a été souillée par un ordre des barbares? Comment évaluer l'impact psychologique d'une telle atteinte à la dignité d'une personne? Comment évaluer le degré de souffrance d'une femme qui

a perdu son mari? Il est impossible monsieur le président de réparer tous les préjudices que les victimes ont subi dans leurs corps et dans leurs âmes. Pour réclamer une modique somme puisque c'est notre droit non pas parce que nous échangeons cette somme à notre dignité, à notre âme mais c'est parce que c'est la loi qui le confère. Voilà pourquoi même s'il est impossible de réparer tous les préjudices, nous vous soumettons cette demande de réparation...Nous vous demandons de bien vouloir retenir les accusés dans les liens de la culpabilité des crimes contre l'humanité pour les infractions commises au cours des événements du 28 septembre et les jours qui ont suivi.»

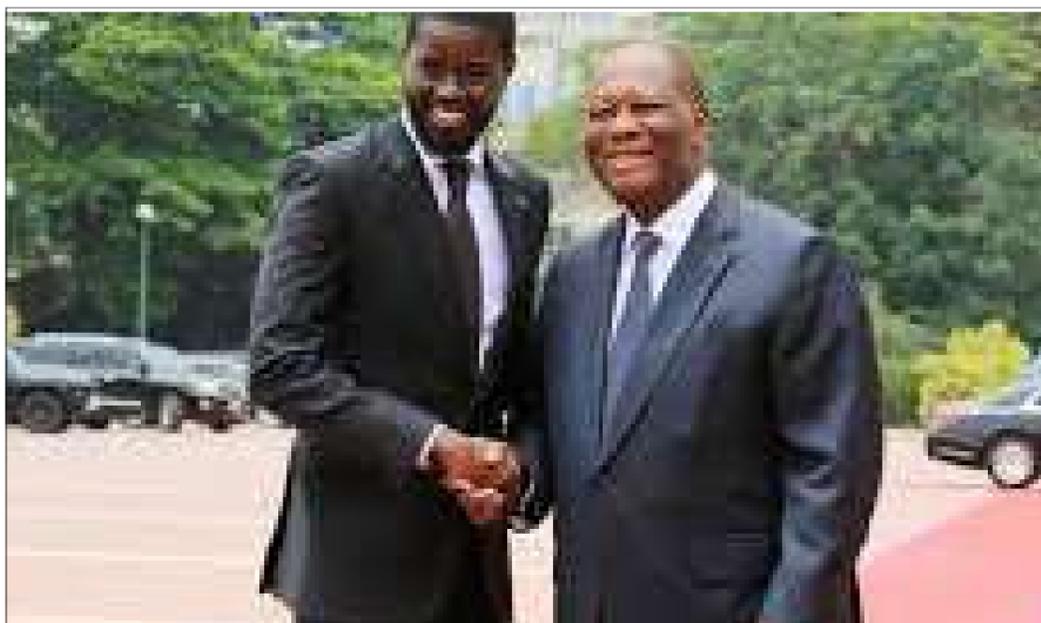
Mamadou Oury

POLITIQUE RÉGIONALE

Comment sauver le soldat CEDEAO ?

La CEDEAO est à la croisée des chemins. Bassirou Diomaye Faye est allé chez Alassane Drahmane Ouattara. On est curieux de savoir ce qu'a pu suggérer le jeune au vieux, un médicament topique ou un placebo ? Cette question se pose, puisque le premier incarne le changement et la rupture avec le franc CFA et la Françafrique, le second prône le changement mais fait dans la continuité, deux courants. On a entendu parler d'éco, les critères de convergence sont inconnus. Les trois principaux critères de convergence de la ZMAO, aucun pays n'avait pu les remplir, à commencer par le Nigéria : 6 mois de réserve de change à la Banque centrale—Réduction du déficit à moins de 10% —Réduction de l'inflation à 5%. Faut-il rappeler que le budget de la Guinée était de 271, 3 milliards de francs en 2004. Combien sera-t-il en 2024 ? Que dire des autres pays ? Presque tous les pays sont au rouge, hormis, peut-être la Côte d'Ivoire et qui d'autre ?

La Communauté Economique Des Etats d'Afrique de l'Ouest ne s'est jamais trouvée si mal en point, victime de sa propre hypocrisie. Elle est l'hypocrisie elle-même comme sa sœur aînée l'UA. Tenez, En 2004, l'UA avait ratifié la Cour africaine des droits de l'homme mise en place par l'UE pour juger les délits en Afrique. La Société civile, les individus peuvent porter plainte contre les Etats et les gouvernants. En Juillet 2014, soit 10 ans plus tard, retournement : l'UA a voté une loi qui dit que la Cour africaine de justice ne poursuivra pas les chefs d'Etat en fonction, mais la Chambre africaine extraordinaire a poursuivi et jugé Hissen Habré sur le sol du Sénégal, sans tenir de la territorialité, et il a fallu 27,4 millions d'euros pour le procès. C'était frustrant pour la jeunesse, qui voit les aînés se regrouper en syndicat pour se "caparaçonner". Comme la CEDEAO ne s'est jamais assumée politiquement et économiquement : les barrières douanières n'ont jamais pu être uniformisées avec la diversité des monnaies. Les pourparlers sur la parité de ces monnaies avec le franc CFA ont trouvé une réticence de taille Souveraineté ! La libre circulation des hommes et des biens n'a existé que de nom, pour aller d'un pays à l'autre, les tracasseries douanières, policières sont partout, et on parle de « zone de libre-échange ». Les africains sont-ils vraiment entrés dans l'histoire ? Cette question bien à-propos venant du président français Nicolas Sarkozy, c'est la Françafrique qui apparaît pour faire jaser. Tout un comité d'intellectuels et d'historiens ont fait des tirs groupés sur Sarkozy, le gars est entré dans sa coquille, mais avec tout ce qui vient d'être dit ci-haut, l'homme d'Etat africain est vraiment entré dans l'histoire ? Les historiens parlent de « Mansa Moussa, l'homme le plus riche de l'histoire », mais où est allé tout son or ? Toutes les matières premières se sont aussi donné rendez-vous en Afrique, est-ce le premier continent, ou le... ? Pourquoi ? Parce que simplement



quand un Africain est à la tête de son pays, toutes les richesses du pays deviennent sa propriété privée. A-t-on fini de rapatrier au Nigéria les dollars planqués de Sani Abacha ? Voilà pourquoi les chefs d'Etat se cramponnent au pouvoir et n'ont jamais tenu compte des revendications sociales. Ceux qui sont autorisés à s'éterniser au pouvoir pour sucer leurs peuples sont ceux-là qui ont la caution de la CEDEAO, la succursale de la Françafrique, ce sont eux qui se permettent de fustiger et condamner ceux qui prennent de force le pouvoir sans leur aval, même quand la nécessité saute aux yeux. La preuve, à chaque putsch, des torrents de populations acclament le changement, et plus les putschistes sont condamnés par le syndicat des chefs d'Etat, à la CEDEAO comme à l'UA, plus ils sont soutenus par leurs populations. A partir de là, il n'y aucune nécessité de rester au sein de la CEDEAO.

Certains vont jusqu'à penser qu'il faut mettre tout à plat et refaire toutes les chartes d'adhésion, de l'ONU à la CEDEAO avec des sanctions coercitives contre tout « Etat-voyou » qui sortirait du rang. En tout cas, la Françafrique, c'est fini depuis le sommet Afrique-France tenu en France et bichonné aux petits soins par Emmanuel Macron. Les acrobaties dans le protocole de cette conférence font dire que

le président français a compris que la Françafrique a plus que vécu. Sommet Afrique-France organisé et financé par la France et tenu en France, pas en Afrique, parce que personne n'allait répondre à la "convocation" s'il était intitulé sommet France-Afrique. Et puisque les jeunes ont été invités à dire ce qu'ils avaient à dire, ils n'ont pas perdu le nord et ont dit sans détour non à cette Françafrique, comme Sékou Touré avait dit non à la Communauté franco-africaine. Quel visionnaire ! C'est du pareil au même, plus de 60 ans après. Ensuite et enfin, la guéguerre entre Peuls et Malinkés et tout le monde, en Guinée, c'est la Françafrique. La France devrait déclassifier les archives, s'il y en a, pour éclairer la lanterne des uns et des autres. Il y a eu des exactions et abus du PDG, cela est indéniable. Quand Petit Barry, Emile Cissé et Aribot Fatou furent arrêtés, on n'était pas si jeune que ça pour comprendre sur le champ qu'il y a règlement de compte, et on a cessé de s'intéresser au reste des dépositions des éléments de la cinquième colonne, mais de là à entendre Petit Barry tout peindre en noir, alors qu'il a été le griot de Sékou Touré, on lui rappelle qu'il a été le premier à clamer avec une véhémence révolutionnaire sur les antennes de la Voix de la Révolution « responsable suprême de la Révolution ». Ne

s'était-il pas prévalu de cela ? Pourquoi veut-il à présent tout peindre en noir ? Si c'est du gâtisme, on ne lui en veut pas. Petit Barry doit dire ce qui a été et non faire des affabulations. Doit-on lui dire qu'il fut l'idole d'une jeunesse ?

Emmanuel Macron aussi voit les choses de loin. On a apprécié sa décision ferme sur la retraite à 65 ans et non à 63. La charge risquait de devenir insupportable avec la longévité que les Français veulent avoir, comme les Japonais. Les contribuables japonais gémissent sous le coût d'entretien des centaines. Si tous les retraités ne s'en iraient qu'à 122 ans, comme Jeanne Calment, alors qu'ils sont allés à la retraite à 63 ans pour bosser ailleurs, ça va être une longue charge pour le contribuable. On a vu un zig de 93 ans faire du marathon dans Paris... Et puis, c'est dans la gouvernance de Macron, on n'a pas entendu scandale de corruption des membres du gouvernement, comme dans les précédents, depuis le gaullisme. Ce gaullisme ou la 5ème république, autrement dit Françafrique, va faire payer à la France ce qu'il a causé comme préjudices en Afrique, les assassinats et tueries politiques, le retard économique et la corruption à grande échelle, c'est la Françafrique. C'est elle qui continue de susciter des idées

de putsch à la jeunesse en uniforme pour maintenir le continent africain dans le sous-développement, c'est à cause de cette Françafrique que la France est rejetée par les Africains. Quelle leçon tirée ? L'alternance est primordiale en Afrique. Le pouvoir politique ne doit pas être une propriété féodale. Les jeunes militaires qui sont sur la scène doivent aussi savoir que plus on se cramponne au pouvoir, plus on crée l'envie à d'autres de vouloir les déraciner pour la même raison. Et quand cela doit arriver, c'est imparable. Personne ne peut éviter de sauter sur une mine. La CEDEAO doit se regarder dans le miroir et refaire sa toilette pour séduire et ramener les brebis, qui avaient raison de fuir, au pâturage.

En Guinée, le CNRD veut prolonger, jusqu'en 2025, ou jusqu'à quand ? L'ami Bah Oury est dans une mission délicate, ainsi que Dansa Kourouma. Au Mali, on veut faire 5 ans. Et au Burkina ? et au Niger ? Les situations ne sont pas identiques. La Guinée connaît actuellement une série d'incendies de grandes ampleurs. Les dépôts de carburant sont ciblés. De véritables bâtons dans les roues de la gouvernance. Quelles que soient leurs origines : mystiques, accidentelles ou criminelles, ces incendies créent une situation intenable pour ceux au pouvoir et pour les populations, qui les voient incapables de mettre fin à ces incendies, sans compter la cherté de vie, en plus de l'insécurité. Et comme si cela ne suffisait pas, avec le manque criant d'électricité qui a provoqué un frein dans les activités économiques, EDG se permet de dire devant le CNT, qui n'a même pas cillé, donc qui a avalisé, que les factures se paient, qu'il y ait courant ou pas. Pendant ce temps, les incendies dans les ménages par la faute d'EDG ne sont jamais indemnisés. Quel état de droit ! Dans ce cas, les compteurs prépayés sont enterrés à jamais. Vive l'incivisme, de haut en bas ! L'histoire les regarde.

Moïse Sidibé



MIGRANTS GUINÉENS MORTS SUR LES CÔTES SÉNÉGALAISES

La réaction du président de l'OGLMI

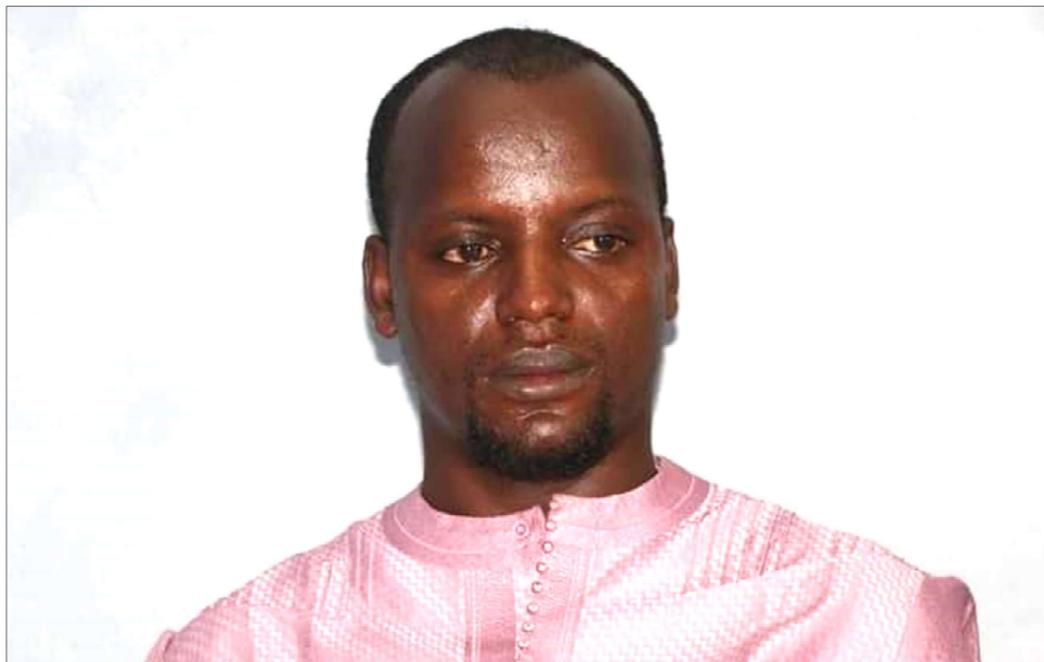
Une trentaine de jeunes guinéens ont péri dans un naufrage le jeudi, 02 mai 2024 alors qu'ils tentaient de traverser la Méditerranée pour l'Europe. Une triste réalité pour le président de l'Organisation Guinéenne pour la Lutte contre la Migration Irrégulière. Mohamed Diallo pointe la responsabilité de l'Etat qu'il accuse de ne pas créer un environnement favorable aux jeunes guinéens qui préfèrent risquer leur vie sur la Méditerranée.

L'Aigleinfos : Des jeunes compatriotes ont perdu la vie sur les côtes sénégalaises en tentant de traverser la Méditerranée. Comment l'Organisation Guinéenne pour la Lutte contre la Migration Irrégulière dont vous êtes le président a réagi à cette nouvelle ?

Mohamed Diallo : Je dois préciser que les faits se sont produits à Amisfyd, une ville tunisienne mais beaucoup disent que c'est au Sénégal. La dernière information que nous avons est qu'ils étaient au nombre de quarante-quatre guinéens qui ont pris le départ pour l'Italie et malheureusement trente-six d'entre eux sont morts dans le naufrage et huit survivants. C'est déplorable parce que c'est un fait que nous traversons depuis des années. Des jeunes compatriotes qui pensaient aller trouver du meilleur en Europe, leurs familles les ont soutenus pour qu'en retour qu'elles soient elles aussi soutenues.

L'Aigleinfos : Sur la cause de leur mort, on apprend que tout est parti d'une bagarre qui a éclaté entre eux sur la mer. Est-ce que cette version est réelle ?

Mohamed Diallo : Non, ce



n'est pas vrai. Ce sont des mouvements de vagues de mer qui ont provoqué ce drame. Cela se passe à chaque fois que les garde-côtes tunisiennes qui surveillent la mer les voient, et toute suite ils se mettent à les poursuivre. C'est de la chasse à l'homme parce qu'ils sont payés par les Etats européens pour empêcher ces jeunes de traverser la mer. Ils ont des machines plus rapides et dès que ceux-là qui les transportent les voient, ils paniquent et ils perdent le contrôle.

L'Aigleinfos : Malgré ces

cas de morts, le rêve des jeunes guinéens de partir en Occident par la voie irrégulière ne cesse d'augmenter. Qu'est-ce qui encourage ces jeunes à risquer leur vie autant ?

Mamadou Diallo : C'est un manque de coordination entre les institutions intervenant sur le terrain et l'Etat parce chacun fait ce qui lui semble bon. On est dans un pays où les jeunes n'ont pas confiance à ceux qui les gouvernent. Beaucoup de jeunes ont terminé les études mais malheureusement ils sont à la merci de leurs

parents, ce qu'ils n'aimeraient pas. Nous savons tous que les jeunes guinéens aiment leur autonomisation, donc le manque d'emplois et de sécurité sociale parce quand il y'a manifestation, ils sont ceux-là qui sont victimes. Il n'y a aucun mode de vie préétabli par l'Etat qui puisse les pousser à rester ; pourtant ce n'est pas une question de niveau qui leur manque.

L'Aigleinfos : Maintenant que le mal est fait, quels sont vos conseils pour ces jeunes guinéens qui tentent d'aller traverser la mer par la voie

irrégulière ?

Mamadou Diallo : Je demande à mes frères de prendre conscience, de penser à leur vie. Ce pays nous appartient, c'est vrai que la migration est faite mais à partir du moment où ils payent des gens pour nous empêcher de traverser la mer, j'estime qu'il faut passer dans les frontières légales pour éviter tous ces risques.

L'Aigleinfos : Quel bilan pouvez-vous établir sur le nombre de morts dus à la migration depuis janvier 2024 ?

Mamadou Diallo : Nous sommes en train de travailler dans ce sens mais ce que je puis vous dire c'est qu'entre le 04 février à aujourd'hui, quatorze personnes identifiées sont portées disparues. Nous avons leurs noms, ceux de leurs parents. Cela s'est produit sur les côtes maghrébines.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Mamadou Diallo, président de l'Organisation Guinéenne pour la Lutte contre la Migration Irrégulière (OGLMI) !

Mamadou Diallo : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

PRÉSIDENTIELLE AU TCHAD

Deux candidats déposent un recours et contestent les résultats

Au Tchad, deux candidats ont déposé leur requête auprès du Conseil constitutionnel pour contester les résultats provisoires de l'élection présidentielle du 6 mai remportée au premier tour par le président de Transition Mahamat Idriss Deby avec 61 % des voix. Il s'agit du premier ministre Succès Masra, arrivé second avec 18% mais qui revendique la victoire, et de l'ancien premier ministre Albert Pahimi Padacké, crédité de 16

%, mais qui pointe des irrégularités dans la campagne. Arrivé troisième, Albert Pahimi Padacké a été le premier à féliciter Mahamat Idriss Déby pour sa victoire, et le premier à déposer son recours devant le Conseil constitutionnel. L'ancien premier ministre demande l'annulation partielle des résultats dans cinq provinces tchadiennes, l'Ennedi Est et Ouest, mais surtout les deux Logones et le Moyen Chari. Dans ces provinces, où le Premier

ministre Succès Masra a récolté le plus de voix, l'annulation du vote pourrait inverser les positions finales des deux candidats.

Demande d'annulation du scrutin

Constat d'huissier à l'appui, Pahimi Padacké dénonce l'utilisation des couleurs du drapeau national lors de la campagne, en violation du Code électoral. Succès Masra, qui revendique toujours la victoire avec 73 % des voix selon son propre décompte,



demande, lui, l'annulation pure et simple du scrutin. Selon lui, ses avocats auraient relevé un grand nombre d'irrégularités dans un dossier déposé en format numérique et papier. Contrairement à ses déclarations devant la presse, Yacine Abderamane Sakine, du Parti réformiste, n'a

finalement pas déposé de recours, tandis que Nasra Djimasngar, président du parti Le Nouveau Jour, a quant à lui introduit sa requête hors délais, après l'expiration du délai légal lundi 14 mai à minuit.

INTERVIEW INCENDIE À L'UNIVERSITÉ SONFONIA

Le Recteur, Pr. Daniel Lamah, rassure l'opinion

Un incendie s'est déclaré dans la soirée du lundi 14 mai 2024 à l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia. Il n'y a pas eu de perte en vies humaines mais le brasier a causé d'énormes dégâts matériels importants au sein de l'institution. Pour en savoir davantage, votre quotidien est allé à la rencontre du premier responsable de l'institution. Pr Daniel Lamah, a fait l'état des lieux du brasier et à rassurer l'opinion sur l'évolution des programmes.



L'Aigle Infos : Parlez-nous de l'incendie qui s'est déclaré dans votre institution dans la soirée du lundi, 13 mai ?

Pr Daniel Lamah : C'était hier (lundi 13 mai) dans les environs de 18H que le feu s'est déclaré dans le local technique, le bâtiment de recherche laboratoire de recherche société-démocratie-développement durable. Ce laboratoire est alimenté par un système de panneau solaire. Donc toute la journée, on était sous le système panneau solaire parce qu'il n'y avait pas de courant. Et à 18H quand le courant est arrivé, ils ont passé l'inverseur sur le courant. Le secrétaire scientifique était là parce que ce matin, il était prévu de faire un atelier dans ce laboratoire avec des partenaires canadiens avec qui nous avons un projet de recherche. Et donc il est sorti pour accompagner l'un de ses collaborateurs qui devait s'embarquer et toute suite il a été appelé pour dire qu'il y a la fumée qui sort du bureau. C'est dans la même circonstance que j'ai aussi été appelé d'urgence.

L'Aigleinfos : Ça vous a pris combien de temps pour maîtriser le brasier ?

Pr Daniel Lamah : C'est le personnel qui s'était mobilisé pour maîtriser la flamme. Mais avant, le bâtiment avait été isolé, on a appelé des sapeurs-pompiers, le ministre de l'Enseignement supérieur. Entre-temps, des gens sont venus, ENSUR SECURITE qui assure la sécurité de l'université est venue et vers 20H, le feu a été maîtrisé.

L'Aigleinfos : Faites-nous l'état des lieux de ce que vous avez perdu dans cet incendie ?

Pr Daniel Lamah : La salle des ordinateurs contenait seize machines bureautiques mais aussi des web camps, des visioconférences et d'autres éléments comme des CD. Du point de vue exact, des enquêtes sont en cours pour déterminer la quantité des biens qu'on a perdus.

L'Aigleinfos : On apprend que le Ministre Alpha Bacar Barry, de l'Enseignement supérieur est venu tôt ce matin pour s'enquérir des réalités.

Qu'est-ce que son passage au sein de l'institution que vous dirigez vous inspire ?

Pr Daniel Lamah : Ce n'est pas seulement ce passage. Depuis hier, il était en communication avec moi, et même avec les autorités de la gendarmerie, de la police et de la protection civile. Sa coordination m'a beaucoup plus galvanisé, et dès 6H du matin il est venu ici, c'est par là qu'il a commencé son boulot aujourd'hui avant de rejoindre son bureau.

L'Aigleinfos : C'est allé dans tous les sens sur les réseaux sociaux. D'aucuns même sont allés jusqu'à dire que l'université Sonfonia en feu. Est-ce que vous êtes en mesure de rassurer aujourd'hui l'opinion nationale que les cours ne seront pas affectés dans cette institution ?

Pr Daniel Lamah : Ça n'a pas affecté le programme habituel. Vous remarquez que les cours se tiennent normalement. Un séminaire devrait se tenir dans la salle qui a pris feu avec des collaborateurs canadiens. Ça se tient avec désormais dans la bibliothèque américaine parce que je viens de lancer les activités. Ce n'est qu'un petit espace qui a été concerné. C'est vrai que les dégâts sur les matériels peuvent être considérables mais ce n'est pas une raison pour que les activités n'aient pas lieu.

L'Aigleinfos : Merci à vous Professeur Daniel Lamah, Recteur de l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia.

Pr Daniel Lamah : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

AN 77 DU PDG-RDA

Le parti décerne un satisfecit au général Mamadi Doumbouya

Le parti de l'indépendance, le PDG-RDA, a soufflé le mardi 14 mai 2024 ses 77 bougies. Une lecture du Saint Coran a été organisée à cette occasion à la villa Kwame Nkrumah de Coléah.



Dans son intervention de circonstance, le secrétaire général par intérim du parti, Mangamory Bangoura, est revenu entre autres sur les victoires électorales remportées par le parti, de sa création à 1984. Il a également donné les raisons qui ont poussé le parti de l'indépendance à décerner un satisfecit de témoignage au président de la transition, le général Mamadi Doumbouya.

«Le PDG-RDA et ses dirigeants félicitent et remercient Son Excellence Monsieur le Président de la République pour son initiative de restituer les propriétés de la Bellevue à la famille du Président Ahmed Sékou Touré, pour la rebaptisation de l'aéroport international de Gbessia, vitrine de la Guinée au nom du Président Ahmed Sékou Touré, et pour la réédition des tomes du Camarade Président, Grand leader du

PDG, Grand panafricaniste je veux nommer le Président Ahmed Sékou Touré. Nous apprécions à juste titre les efforts du Général-Président pour tout le sacrifice qu'il consent dans son programme de refondation de l'Etat, de la rectification institutionnelle, et de la lutte contre la corruption. Au prix de ces apports inestimables, en retour le BPN du PDG-RDA a jugé opportun de décerner le satisfecit de témoignage honorable au Président de la République de Guinée pour marquer la fidélité inébranlable du Parti ».

Il faut rappeler que l'honorable Oyé Béavogui, qui occupait jusqu'ici le poste de secrétaire général par intérim du PDG-RDA, a été récemment suspendu pour avoir fait des sorties contre la façon dont la transition est conduite par le CNRD, à sa tête le Général Mamadi Doumbouya.

Kèfina Diakité

Lire L'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

JO PARIS 2024

La Guinée qualifiée

Depuis Titi Camara, la Guinée n'a pas vu un Guinéen dans un club de haut niveau avec une performance pareille à Serhou Guirassi avec Stuttgart, un championnat réputé pour être l'un des plus durs d'Europe (dans le passé). Quand on parle de Bundesliga, ça avait une autre consonnance. Le seul Guinéen qui s'y est essayé est Ibrahima Traoré, qui n'a fait un peu plus que de la figuration avec Mönchengladbach. Serhou Guirassi a réussi à ramener Stuttgart dans les premières places, en se distinguant comme le deuxième buteur en Bundesliga, ce qui lui a fait monter le bourrichon pour viser plus haut. A notre avis, Serhou ne doit pas se hâter de regarder l'argent, mais l'environnement dans lequel il pourrait s'épanouir davantage. C'est avec cette équipe de Stuttgart qu'il a acquis les automatismes de buteur.



Là où il veut aller, l'ambiance, le climat et l'osmose seront les mêmes ? Cette question a son importance. On a entendu qu'il coûte 17 millions, actuellement, alors que certains, qui n'ont pas réussi ce qu'il a réussi, valent le double ou le triple. Saura-t-il se faire désirer et non désirer ? Une hirondelle ne faisant pas le printemps, s'il répète les mêmes performances l'année prochaine, ce serait la récurrence, il coûterait plus que ce qu'il vaut actuellement.

On a des exemples de transferts qui ont capoté : Thierry Henry, alors qu'il faisait feu et flamme à Arsenal, avait préféré aller à Barcelone, il s'est éteint lentement mais sûrement sans pouvoir se relever. Obameyang, alors qu'il brillait à Dortmund comme buteur attiré, il a préféré partir pour l'Angleterre, où il s'est noyé dans la médiocrité avec Manchester United. Il a émergé en feu de paille avec Marseille, et est replongé dans l'abîme. Doit-on évoquer le cas de Paul Pogba, quand il a quitté la Juventus pour Manchester avec un contrat faramineux ? Combien de saison va-t-il faire la traversée du désert ? Et s'il était resté à la Juve, n'allait-il pas engranger plus que ce qu'il a pris d'un coup avec Manchester pour se retrouver nulle part ? Et Messi au PSG, comme Neymar et tant d'autres... A bon entendre...

La Guinée aux JO de Paris

Une qualification au rabais face à une équipe d'Indonésie, c'est la première fois qu'on entend ce pays dans les

affaires du football, et les Guinéens sont aux anges, pour si peu, pourvu d'être à Paris. La France veut donner une dimension exceptionnelle à cette fête. Déjà, on entend une fausse note. L'invitation de Emmanuel Macron à Aya Nakamura n'est pas accueillie avec le même enthousiasme en France. Que se passerait-il si elle était sifflée ?

En 1968, la Guinée se qualifiait pour les JO de Mexico. Elle était en grande forme sur l'échiquier continental avec son buteur-maison Diallo Ibrahima Kandia. La qualification fut dure et âpre contre l'Algérie, malgré la victoire à l'aller comme au retour : 1-0 à Conakry et 2-3 à Alger, Kandia et Lalmas avaient

fait le spectacle. Boubacar Kanté a dit, à l'occasion : « si Lalmas est le dieu du football en Algérie, en Guinée, Kandia est son prophète ». Et on a entendu que Salif Kéita-Domingo aurait dit que s'il avait la ligne d'attaque du Syli National, aucune équipe d'Europe ne tiendrait tête à Saint-Etienne.

Lors de cette expédition Mexico-68, Kandia fut exclu pour avoir tenté de prendre la tangente, peut-être sous instigation de Salif, mais il fut pris dans sa sortie clandestine et fut exclu du groupe. Il a jeté l'éponge une fois pour toutes. La Guinée est allée sans Kandia, elle a été battue par la Colombie (2-0). Avant le match contre la France, à Conakry, on entendait : "la victoire ou la mort", mais rien, la France a battu la Guinée 3-1. Si la Guinée avait gagné ce jour-là, Sékou Touré allait faire un discours révolutionnaire. Personne ne l'a entendu.

Cette fois-ci, la qualification était facile, mais à qualification facile élimination rapide. Avec 2 pénaltys, quoiqu'on dise, le jeu des Guinéens n'a pas été un jeu élaboré. A chacune de rencontres du Syli National, les buts venaient par occasion ou par actions individuelles des joueurs, qui ne savent pas aussi conserver les acquis.

Il reste 2 mois au staff technique pour peaufiner le système de jeu à la hauteur de sa compétence. Parmi les 4 qualifiés de la zone Afrique, l'équipe guinéenne est la plus faible. Il y a du pain sur la planche. Si cette équipe sort du premier tour, ce serait un miracle. C'est l'occasion ou jamais pour Serhou Guirassy de confirmer ce qu'il a fait à Stuttgart avec le Syli National. Les prochaines enchères sur son poids et son prix se feront à Paris.

Moïse Sidibé.

AFFAIRE SOULEYMANE TRAORÉ À LA CRIEF

Pourquoi la cour a renvoyé sa décision

La décision de la chambre des appels de la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief) dans l'affaire de détournement de deniers publics qui oppose le parquet spécial à l'ex-Directeur général du Fonds d'entretien routier du régime déchu (FER), Souleymane Traoré était attendu le jeudi 09 mai 2024. Mais elle a été renvoyée à ce jeudi 16 mai.

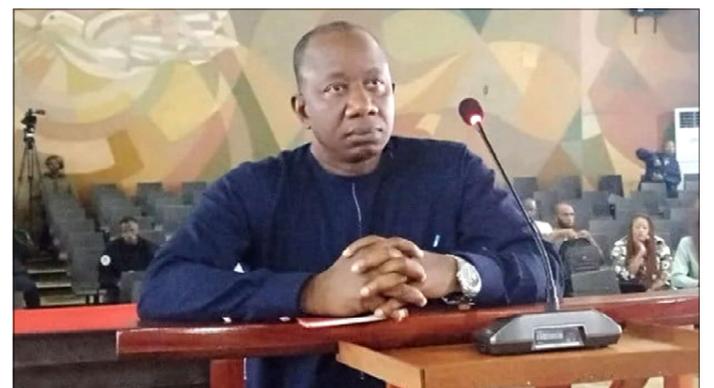
Le président de la chambre des appels de la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief), Daye Mara, a expliqué ce renvoi par l'absence d'un des conseillers qui est en formation.

Pour rappel, le parquet spécial de la Crief reproche à Souleymane Traoré le fait d'avoir plusieurs montants en francs guinéens et en devises sur ses cinq (5) comptes bancaires au préjudice, dit-on, de l'Etat. Ce sont: 10 milliards 510 millions 112 mille 592 francs guinéens; 387 mille

489 dollars et 771 mille 730 euros. Il lui est également reproché la surfacturation sur le prix d'acquisition du nouveau siège du FER qui s'élève à 85 milliards de francs guinéens.

La chambre des appels de la Crief a par la suite été saisie par l'Agent judiciaire de l'Etat pour contester partiellement la décision du 31 juillet dernier rendue par le président de la chambre du jugement.

Une décision qui avait renvoyé Souleymane Traoré à des fins de la poursuite pour des faits de détournement de deniers et



de surfacturation non établis mais qui l'a déclaré coupable des faits de corruption d'agents publics, blanchiment de capitaux et d'enrichissement. Pour la répression, l'ancien DG du Fonds d'entretien routier

(FER) a été condamné à 18 mois d'emprisonnement dont 11 mois assortis de sursis et au paiement de 1 milliard de francs guinéens d'amende.

Kéfina Diakité

KALOUM

Des remous suite à l'arrestation du porte-parole des sinistrés de Coronthie

Mamoudou Sifo Kê Touré, le porte-parole des sinistrés de l'explosion du dépôt national d'hydrocarbures à Kaloum, a été mis aux arrêts le mardi 14 mai 2024, par des gendarmes devant ses élèves alors qu'il était en situation de cours. Ce qui a donné lieu à des remous dans cette commune de la capitale.

«Le président des sinistrés Mamoudou Cifo Kê Touré est un enseignant du lycée collège du 28 septembre. Ce matin il avait cours. Après la récréation, on a vu trois agents à proximité de l'école. Comme nous y sommes habitués, on a minimisé leur présence ; dès qu'on a sonné la rentrée de la récréation, on a vu trois agents venir avec un civil, entre-temps ils ont interpellé notre ami de force. J'ai protesté contre cette manière de faire en leur demandant est-ce qu'il y a eu convocation ? Ils m'ont répondu qu'il n'y en a pas et d'ailleurs de quoi je me mêle ? Je leur ai dit de ne pas mettre de l'huile sur le feu. Mais entre-temps, il y a un véhicule qui est venu, ils ont embarqué notre ami. Je suis allé moi-même à la gendarmerie de Tombo pour demander la libération de notre collègue enseignant, Mamoudou Cifo Kê Touré. Je leur ai dit qu'il a été arrêté devant les élèves et qu'on a dû fermer la cour pour éviter que



les élèves ne sortent. Donc le libérer même si c'est formellement pour ne pas que les élèves se soulèvent. Ils ont dit non.

Ils m'ont demandé de venir sensibiliser les enfants et qu'ils vont me recevoir pour un entretien. Je suis allé sensibiliser les enfants pour

les canaliser dans la cour de l'école. A mon retour pour venir répondre à leur demande d'entretien, ils ont encerclé tous les côtés, ils se sont mis à larguer des gaz lacrymogènes dans la cour de l'école. Une trentaine de bombes lacrymogènes, c'est qu'ils ont jeté dans la cour. Il y a des

enfants qui sont tombés. On a évacué six (6) à l'hôpital Ignace Deen », a confié à Africaguinee.com Ibrahima Sory Camara, professeur de philosophie dans ladite école. Et d'ajouter:

« Nous ne sommes pas au courant s'il lui a été adressé une convocation. Mais la

manière dont il a été arrêté, c'est ce que nous dénonçons. Vous imaginez, c'est un enseignant qui a été mis aux arrêts devant ses élèves, à son lieu de service. N'existe-t-il pas d'autres méthodes pour arrêter un enseignant sauf à son lieu de service ? Les enfants ne sont pas informés, ils viennent arrêter leur enseignant comme ça. La meilleure façon c'était s'adresser d'abord au chef d'établissement, ça aurait été plus facile. Mais là, nous sommes vraiment choqués par cette attitude. Nous sommes dans la rue en train de calmer les apprenants. Les membres de la délégation spéciale sont aussi en route pour venir nous voir. Nous avons appris également que le général Balla Samoura viendra, nous l'attendons pour écouter ce qu'il nous dira sur la libération de notre collègue. Si on ne le libère pas d'ici la fin de la semaine nous allons passer à la vitesse supérieure »

Mamadou Oury

DE L'ARGENT DISTRIBUÉ AUX JEUNES DE L'AXE

Dr Fodé Oussou Fofana de l'UFDG réagit à la sortie du Premier ministre

Le vendredi 10 mai 2024, le Premier ministre guinéen, Amadou Oury Bah, a animé une conférence de presse à la plage de Camayenne, dans la commune de Dixinn.

Le locataire du palais de la Colombe a mis cette occasion à profit pour aborder un certain nombre de sujets d'intérêt national: série d'incendies dans le Grand Conakry, retour à l'ordre constitutionnel, la création de l'Union sacrée, cas des détenus morts à Coyah. Il a également indiqué qu'il y aurait des forces qui distribuent de l'argent à des jeunes de l'Axe pour descendre dans les rues. Des propos qui ont fait réagir le vice-président de l'UFDG, Dr Fodé Oussou Fofana, lors de l'assemblée générale hebdomadaire du parti qui s'est tenue ce

samedi 11 mai 2024.

«Les jeunes de l'Axe Hamdallaye-Bambéto qu'on est en train aujourd'hui de décrier comme si c'était des gens auxquels on donne de l'argent qui se sont battus pendant des années et des années pour que la démocratie soit dans ce pays. Personne n'est capable de donner un franc aux jeunes de l'Axe. Le combat qu'ils mènent, ils ne le mènent pas pour quelqu'un, ils le mènent pour leur pays parce que ce sont des Guinéens... Et si on doit parler des jeunes de l'Axe, on ne doit pas les traiter comme si c'était des



gens qu'on est capable de corrompre. Ça, ça fait excessivement mal», a réagi Dr Fodé Oussou Fofana de

l'UFDG, le parti dirigé par Mamadou Cellou Dalein Diallo, présenté à juste raison comme l'un des

favoris de la prochaine présidentielle en Guinée.

Kèfina Diakité

Lire L'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

CONFLIT AUTOUR DU MARCHÉ DE KOBAYA

Le président de la transition promet la construction d'un marché moderne pour les femmes du marché

Le marché Kobaya a été le théâtre des manifestations violentes entre les femmes du marché appuyées par les jeunes du quartier et un opérateur économique qui réclame la propriété dudit marché. Ces émeutes font suite à un déguerpissement opéré nuitamment dans ce centre de négoce au cours duquel, les objets et biens de ceux qui occupaient ce marché ont été ravagés.

Après des jours de manifestations sans suite, le ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat est intervenu entre les deux parties pour une médiation. C'est dans cette optique, une rencontre a eu lieu entre le Ministre Mory Condé, la Gouverneure de la ville de Conakry, la présidente de la délégation spéciale de Sonfonia et une délégation des femmes en colère au département de l'Habitat. Objectif: trouver un terrain d'entente pour mettre fin au conflit.

La réunion s'est tenue à huis-clos et a pris des heures. Au sortir de cette rencontre, le Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat a d'abord expliqué la genèse et le contexte de ce conflit qui oppose ces femmes à l'opérateur sur ce domaine.

Selon ses explications, il s'agit des femmes de Kobaya qui revendiquent un espace comme leur marché et un opérateur économique qui revendique le même endroit. Et en tant qu'autorités, ils ont invité ces dames pour chercher à comprendre ce qui les oppose à cet opérateur économique qui revendique le même endroit. Après les avoir écoutées avec les documents à l'appui et ceux de cet opérateur, ils se sont rendus compte qu'en 2003, un ministre de l'Habitat avait décidé d'attribuer ce domaine à cet opérateur qui était déjà occupé par les riverains, alors ce monsieur voulant jouir de ses droits a intenté un procès en 2009 contre ceux-là qui l'empêchaient de pouvoir jouir des droits, un jugement avait été rendu en sa faveur et le procureur général à l'époque avait ordonné de faire exécuter la décision, laquelle décision qui n'a jamais été exécutée. En 2016, le ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat feu Louncény Camara, ayant constaté que ce domaine était un bien public, a pris un arrêté pour remettre le domaine dans le portefeuille de l'Etat mais malheureusement cet arrêté n'avait pas été signifié aux juridictions qui clamaient la propriété de l'opérateur. En 2023, l'opérateur a de nouveau saisi la justice pour faire exécuter la décision de 2009 qui avait été rendue en sa faveur. Et c'est ce que le procureur général actuel Fallou Doumbouya a mis en marche. Il n'a fait qu'exécuter une décision de justice comme la loi le prévoit à travers la gendarmerie et la police.

Cependant, l'ancien MATD



pense que la justice n'avait pas toutes les informations de savoir qu'un ministre avait déjà remis le domaine dans le portefeuille de l'Etat.

Donc nous avons écouté les dames qui ont apporté une copie de l'arrêté sur lequel elles fondent leur argument de même que celle de l'opérateur économique Monsieur Foula Bah. Comme nous avons fait un recours auprès de la Cour suprême, ni l'opérateur économique ni ces dames, personne ne doit faire quoique ce soit avant la décision de la Cour suprême.

La bonne nouvelle, est que le cri du cœur de ces femmes est tombé dans les oreilles du président de la transition. Le Général de corps d'armée a donné le feu vert au ministre Mory Condé de chercher solution au problème de ces femmes.

«L'autre élément que ces femmes ne savent est que j'ai reçu l'instruction du président de construire un nouveau marché à Kobaya. Cela est antérieur à ces manifestations qui ont eu lieu dans ce marché. De passage un jour, le président avait vu que le marché était situé entre deux routes primaires (la transversale T5 et la route qui quitte Lambanyi pour l'université Sonfonia). Il avait trouvé que l'endroit n'était pas bien situé et il avait donné les instructions de faire une étude pour la réalisation d'un marché moderne pour les dames. Nous de notre côté, le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat chargé de la récupération des domaines spoliés de l'Etat prendra toutes les dispositions pour diligenter la réalisation de ce marché instruit par le chef d'Etat. En attendant que la Cour suprême revienne sur notre demande, l'endroit reste scellé. Aucune des parties ne doit

réaliser sur ce domaine », a-t-il annoncé devant la presse.

Un engagement du Général qui réjouit à plus d'un, la présidente de la délégation spéciale de Sonfonia.

«Notre arrivée à la tête de la délégation spéciale de Sonfonia a coïncidé avec ce problème et nous nous sommes impliqués très rapidement pour faire régner la quiétude sociale dans notre commune. Nous avons accompagné nos mamans, nos sœurs pour venir afin de trouver

une sortie de crise. C'est une bonne opportunité et une chance de savoir que le président Mamadi Doumbouya a instruit au ministre de l'Habitat à construire un nouveau marché pour le quartier Kobaya. Mais en attendant, nous avons trouvé des solutions, autant que la situation sur l'appartenance du domaine ne soit trouvée, il y a un marché qui était déjà établi, celui-là va être aménagé pour permettre à ces femmes de vendre là-bas », s'est félicité

Madina Dansoko.

Mais avant la réalisation de ce rêve, la première autorité de Sonfonia a demandé à ces femmes en colère de prendre leur mal en patience en attendant que les choses n'entrent dans l'ordre.

«Nous demandons à nos mamans, les femmes de se calmer et de rester à l'écoute des autorités parce que quelle que soit la situation, ça va finir toujours par la concertation, la communication. Nous sommes prêts, et nous restons à leur écoute. Des techniciens du ministère de l'Habitat vont rapidement se mettre à la tâche pour faire en sorte que ces femmes recommencent leur travail parce que nous savons tous que leur quotidien vient de là. On ne devrait pas attendre très longtemps pour ne pas que la situation s'aggrave », a-t-elle conseillé.

En attendant, les femmes de Kobaya restent sans marché et l'opérateur non plus n'a pas ses lieux.

Samuel Demba. D

J.O PARIS 2024

Quelles chances pour le Syli national U-23?

L'équipe olympique guinéenne (U-23) a validé son ticket de qualification le jeudi 9 mai grâce à une victoire en match de barrage contre l'Indonésie (1-0). Un match qui s'est joué à Clairefontaine-en-Yvelines, au sud de Paris.

Paris, la capitale française, accueillera dans quelques semaines les Jeux olympiques d'été de 2024. Parmi les disciplines dans lesquelles les athlètes (des deux sexes) des quatre coins du monde devront concourir, l'on peut citer notamment l'athlétisme, le football, le basket-ball, le volley-ball, la boxe, le judo, la natation, la gymnastique, etc. Cette année, la Guinée fera partie des quatre représentants africains au tournoi de football desdits Jeux olympiques. Pour la première

fois depuis le Mexique en 1968 (seule qualification du Syli national), la Guinée sera présente aux Jeux olympiques pour le plus grand bonheur de son public sportif. L'équipe olympique guinéenne (U-23) a validé son ticket de qualification le jeudi 9 mai grâce à une victoire en match de barrage contre l'Indonésie (1-0). Un match qui s'est joué à Clairefontaine-en-Yvelines, au sud de Paris. Le seul but de la rencontre a été marqué sur un penalty transformé par Ilaix Moriba. La Guinée évoluera dans le groupe A, en compagnie de la France (pays organisateur), des États-Unis et de la Nouvelle-Zélande. Pour beaucoup d'analystes et d'observateurs sportifs avertis, les U-23 guinéens entraînés par le sélectionneur du Syli national A, Kaba Diawara, ont bel et bien leurs chances pour

se qualifier pour la phase des matches à élimination directe. Comme indiqué plus haut, depuis Mexico 1968, avec la formidable génération de Petit Sory, la Guinée n'avait plus participé au tournoi de football des Jeux olympiques, une compétition qui se joue tous les quatre ans. Le signe indien vient d'être vaincu par la bande à Saïdou Sow.

Lors de la dernière CAN de football organisée en Côte d'Ivoire, le pays des Éléphants, la Guinée est également parvenue à gagner un match à élimination directe depuis 1976 à Addis-Abeba (Éthiopie). Tous derrière l'équipe olympique de Guinée pour défendre vaillamment le rouge-jaune-vert à Paris.

Mamadou Oury

PUP

Le discours de Fodé Bangoura à l'occasion de l'An 32 du parti

Le samedi 11 mai 2024, le Parti de l'Unité et du Progrès (PUP), fondé par feu le général Lansana Conté, a soufflé ses

32 bougies à son siège national à la Camayenne, dans la commune de Dixinn. À cette occasion, en présence des centaines de militants et sympathisants du parti, son président, Elhadj Fodé Bangoura, a tenu un discours dont nous vous proposons ci-après l'intégralité.

«Permettez-moi de profiter de ce rassemblement de joie et de souvenirs pour vous féliciter et remercier nos braves militantes de cette grande mobilisation marquant les 32 ans de l'existence du PUP. En effet, né le 27 mars 1992 et agréé le 5 mai de la même année, le parcours de notre formation politique mérite d'être rappelé.

C'est suite à la nécessité de rassembler les filles et les fils de la nation exprimée dans la loi fondamentale de décembre 1990 que le Parti de l'Unité et du Progrès PUP, ouvert à tous les citoyens guinéens sans discrimination régionale, ethnique ou religieuse, a été créé à Mamou, ville carrefour de notre pays, sous l'égide dangénéral du Général Lansana CONTE, l'auteur du discours programme du 22 décembre 1985.

Camarades militants, nous avons aujourd'hui 32 ans. Revisitons un peu le parcours de notre Parti, le PUP:

Créé donc le 27 mars 1992 à Mamou;

Première élection présidentielle le 19 décembre 1993 et victoire de notre candidat;

Première Assemblée multipartite en 1995; le PUP a obtenu 71 députés sur 114; Victoire de notre candidat à la présidentielle de 1998;

Lors des communales de 2002, le PUP a remporté 30 communes sur 38;

Victoire du PUP aux législatives de juin 2002 avec 85 sièges;

Victoire du candidat du PUP à la présidentielle de décembre 2003;

Le 18 décembre 2008 le Général Lansana CONTE, père de la démocratie multipartite, président d'honneur du Parti fut rappelé à DIEU. Que son âme repose en paix.

Militantes, militants et sympathisants doivent tous se souvenir de ces dates.

Orphelin, notre Parti, le PUP a résisté et continue le combat politique, parce que convaincu que la démocratie est l'exigence de notre temps.

Camarades militantes, militants et sympathisants, du haut de cette tribune, je vous invite à poursuivre et avec plus de rigueur la réalisation des ambitieux objectifs que nous nous sommes fixés à savoir : Rassembler; Démocratiser; Consolider l'unité nationale; Lutter pour le bien-être de tout un chacun; etc...

Le Parti de l'Unité et du Progrès fidèle aux nobles idéaux du Général Lansana CONTE, rappelle qu'il reste ouvert à tout dialogue franc et inclusif pour éviter à notre pays des crises récurrentes.

Je ne saurais terminer sans rendre un vibrant hommage à nos pionniers pour services rendus à notre formation politique. Ils ont pour noms:

L'honorable Elhadj Aboubacar Biro DIALLO;

L'honorable feu Elhadj Aboubacar SOMPARE;

Feu Sékou KIIÁÔÁ;

Elhadj Moussa SOLANO.

Camarades militantes et militants, surtout les jeunes et les femmes, je vous demande d'être persévérants dans la tolérance et surtout dans l'unité qui sont des valeurs fondamentales très chères à notre Grand guide, le Général Lansana CONTE.

A toutes et à tous, joyeux anniversaire.

Que le bon DIEU nous conduise vers d'autres victoires.

Vive l'Unité; Vive le Progrès; Vive PUP», a déclaré Elhadj Fodé Bangoura, président du PUP.

Kaba Kankoula

FONCTION PUBLIQUE

Enfin la bonne nouvelle pour les candidats

C'est une bonne nouvelle pour les candidats au concours de recrutement à la fonction publique. Le Ministre du Travail et de la Fonction a annoncé officiellement la tenue de ce concours tant attendu par l'opinion publique.

Devant la presse le mardi 14 mai 2024 au siège du porte-parolat du gouvernement sis à Kaloum, Faya François Bourouno a d'abord expliqué le caractère que le gouvernement veut donner à ce concours pour sa crédibilité.

«Il y a eu plusieurs concours en République de Guinée. Ces concours sont caractérisés par la lenteur dans la publication, l'opacité et parfois même des concours organisés sans résultats. C'est pour cela il était question de tirer les leçons du passé, et cette fois-ci nous avons décidé d'organiser un concours qui tient compte de ces leçons apprises pour garantir l'intégrité, la transparence mais aussi pour promouvoir le mérite. On recrute pour l'administration publique, et quand on recrute pour l'administration on cible l'élite. C'est l'élite que nous voulons recruter. On veut rompre avec le passé. Dans le passé, il y avait tout type d'agent qu'on retrouvait à la fonction publique, on ne regardait même pas les diplômes. Les gens portaient sur l'internet, fabriquer des diplômes. Cette fois-ci nous avons décidé de sécuriser, filtrer pour qu'en organisant ce concours et nous l'espérons pour qu'on puisse avoir l'élite visée », a exprimé l'ancien secrétaire général du ministère de la Culture.

Deux mois après sa nomination, l'ancien responsable de communication du PEDN s'attaque au dossier qui est sur toutes les lèvres depuis sa venue à la tête de ce département. Devant les médias, il a affirmé que toutes les dispositions sont prises pour l'organisation du concours de recrutement à la fonction publique.

«Aujourd'hui, je puis vous rassurer que le concours va démarrer le 26 mai et va se poursuivre jusqu'au 30 juin », annoncé Faya François Bourouno.

«Pourquoi ce décalage ? parce que nous avons 140 000 (cent quarante-mille) candidats qui se sont inscrits pour un besoin de 10 000 agents (dix-



mille). Il est difficile de faire réunir ces 140 000 candidats à la fois pour leur passer le concours », a-t-il poursuivi.

Pour ce prochain concours, le Ministre annonce une innovation. Selon lui, les candidats devant passer le test auront à faire avec des tablettes Android contrairement au papier.

«On ne va pas utiliser de papiers, pas de correcteurs ni saisie de notes. C'est pour utiliser l'intervention humaine dans le processus. C'est pour garantir la transparence et recruter ceux qui méritent. Nous allons donc procéder à un système de passation des épreuves axé sur les QCR. On va paramétrer les épreuves sur des supports pour permettre aux candidats d'utiliser des tablettes. Les candidats une fois dans la salle, trouveront à leurs places des tablettes en fonction de leur PV pour répondre aux différentes questions », a détaillé le successeur de Julien Yombouno.

Ce concours va se tenir dans neuf principales villes du pays à savoir Conakry, Kindia, Labé,

Mamou, Boké, Faranah, Kankan, Guéckédou et N'Zérékoré.

Les objets comme le téléphone, sont formellement interdits dans les centres cités. Outre cette mesure, le ministre a aussi mis un accent particulier sur le respect des pièces d'identité fournies par les postulants.

«Pour rentrer dans la salle, c'est la pièce d'identité qui vous donne l'accès parce que nous voulons vérifier que c'est le candidat qui a déposé les dossiers qui passe le concours. Les candidats qui ont soumis un faux diplôme, il sera exclu à tout moment même s'il sera admis parce que nous avons des lois qui sont très claires. Quand tu utilises des fausses identités pour se faire recruter, l'Etat est en droit de te faire radier à la fonction publique », a tranché le Ministre.

Quant à la date des résultats du concours, le Ministre Bourouno a déclaré qu'une autre communication sera faite dans ce sens le moment venu.

Samuel Demba. D

« Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien.

Dan Millman »

GABON

L'ex-président Ali Bongo en grève de la faim pour protester contre des «actes de torture»

Au Gabon, l'ancien président Ali Bongo et ses deux plus jeunes fils Jalil et Bilal ont entamé une grève de la faim pour protester contre la « séquestration » et les « actes de torture » dont plusieurs membres de leur famille seraient victimes. L'annonce a été faite mardi 14 mai par leurs avocats, qui indiquent également qu'une plainte a été déposée devant le tribunal judiciaire de Paris.



Les maîtres François Zimeray et Catalina de la Sota ont publié un communiqué annonçant leur dépôt d'une plainte avec constitution de partie à Paris. Cela alors que le général Brice Oligui Nguema, à la tête du Gabon depuis le putsch d'août 2023, doit se rendre à Paris dans les prochains jours. Avec cette procédure, la défense de la famille Bongo vise à obtenir la désignation d'un juge d'instruction en France pour enquêter sur ces accusations.

Une première plainte simple déposée par l'épouse d'Ali, Sylvia Bongo, le 1er septembre, deux jours après le coup d'État, pour dénoncer cette détention arbitraire, a déjà été classée en octobre, d'après les avocats.

La nouvelle plainte dénonce une « arrestation illégale, la séquestration aggravée par des actes de tortures et les actes de barbarie commis à l'encontre d'Ali Bongo Ondimba, de Sylvia Bongo et de leurs fils Nouredin, Jalil et Bilal », les quatre premiers étant présentés comme ressortissants français.

D'après les conseils, Nouredin Bongo a été « torturé à plusieurs reprises, battu avec un marteau et un pied-de-biche, étranglé, fouetté ou encore électrocuté au taser. Sylvia Bongo, contrainte d'assister aux tortures [...], a également été battue et étranglée, dans le cadre d'une dépossession sans limite des biens de la famille ».

Ali, Jalil et Bilal ont quant à eux « été assignés à résidence, privés de moyens

de communication avec l'extérieur et également soumis à des actes de torture », soutiennent encore les conseils.

Dans une interview à RFI, Me François Zimeray explique que des membres de la famille Bongo ont décidé de commencer une grève de la faim, « parce que cela fait neuf mois que cette famille est privée de sa liberté, que leur mère et leurs frères sont arrêtés et torturés, et qu'eux-mêmes ne jouissent d'aucun des droits fondamentaux qui sont reconnus à chacun ».

Ils ont décidé de faire grève de la faim parce que cela fait neuf mois que cette famille est privée de sa liberté, que leur mère et leurs frères sont arrêtés et torturés, et qu'eux-mêmes ne jouissent d'aucun des droits fondamentaux qui sont reconnus à chacun. La famille Bongo n'est pas au-dessus des lois, mais elle a le droit au respect de sa dignité, elle a le droit au respect de ses droits, le droit de pouvoir se défendre, le droit de pouvoir répondre de ce dont on l'accuse. Nous avons déposé plainte devant le tribunal de Paris, parce que ce dont ont été victimes les membres de la famille Bongo sont des crimes. Ce sont des crimes graves et dont les auteurs devront rendre justice. Donc il y aura une enquête, il y aura une convocation, et s'ils ne se présentent pas, des mandats d'arrêts internationaux. Et nous avons les noms de ceux qui ont participé à ou commandité ces actes de séquestration, de torture et de barbarie.

RFI



SONAPI



PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Conakry, le 17 MAI 2024

Réf : PRG/SONAPI SA/DG/2024
 Révisé : 0149

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°003/MI/SONAPI SA/2024

OBJET : Achat de matériels informatiques.

Autorité Contractante : SONAPI SA

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans :
 - a) Le journal des appels d'offres n° 613 du 25 Mars 2024 ;
 - b) Le journal lynx n° 1667 du 25 Mars 2024 ;
 - c) Le journal Le pays n° 136 du 25 Mars 2024.
2. La Société Nationale d'Aménagement et de Promotion Immobilière, dans le cadre de l'exécution de son budget, a l'intention d'utiliser une partie de ses fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché « Achat de téléphones et tablettes ». Les matériels seront fournis à Yimbaya, Km 17 dans un délai de trente (30) jours.
3. La SONAPI SA sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les Matériels .
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la SONAPI SA, Mme Hadja Fatoumata KONATE ; Tel : 621 01 12 20 ; Email : spm@sonapign.com / dsi@sonapign.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Yimbaya Km 17, à 200 mètres après avoir emprunté la déviation se trouvant près de la gendarmerie de la tannerie de 9H 30 minutes à 16H 00 minutes.
6. Les exigences en matière de qualification sont : Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
7. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Yimbaya, Km 17, à 200 mètres après avoir emprunté la déviation se trouvant près de la gendarmerie de la tannerie de 9H 30 minutes à 16H 00 minutes à compter du Mardi 14 Mai 2024 contre un paiement non remboursable de cinq cent mille francs guinéens (500 000 GNF). La méthode de paiement sera comme suit :
 - § 20% au compte de la SONAPI à la BCRG sous le N° 190201100041837 ;
 - § 30% au compte de l'ARMP sous le N° 2011000407 ;
 - § 50% au compte du Trésor Public sous le N° 4111071.
 Le document d'appel d'offre sera immédiatement remis candidats par version physique ou numérique à leur demande.
9. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Mme Hadja Fatoumata KONATE ; Tel 621 01 12 20 ; Email : spm@sonapign.com au plus tard le **jeudi 13 Juin 2024 à 10 H 00 minutes**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant de la DGCMP, d'un observateur indépendant de l'ARMP et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse : République de Guinée, Conakry, Yimbaya, Km 17 à 200 mètres de la déviation se trouvant près de la gendarmerie de tannerie, salle de réunion de la SONAPI SA, 621 01 12 20, le **jeudi 13 Juin 2024 à 10 H 30 minutes**. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de trente (30) millions Francs Guinéens. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.
10. La législation régissant l'appel d'offres.

La Directrice Générale



Maimouna Laure MAH-BARRY

Le président de la transition nomme les secrétaires généraux des départements ministériels

Dans un décret lu à la télévision nationale, le vendredi 10 mai 2024, le président de la transition, le général Mamadi Doumbouya, a procédé à la nomination des secrétaires généraux des 27 départements ministériels que compte le Gouvernement Bah Oury. Ce sont:



1- Secrétaire général du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme : Mme Irène Marie Hadjimalis
2- Secrétaire général du Ministère de l'Administration du territoire et de la décentralisation : M. Mohamed Sikhé Camara, précédemment Directeur général adjoint de l'ANAFIC
3- Secrétaire général du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile : M. Moustapha Kobélé Keita, précédemment Secrétaire général du Ministère de l'Administration du territoire et de la décentralisation
4- Secrétaire général du Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens établis à l'Étranger : M. Abdoulaye Youla, précédemment premier conseiller chargé des Affaires politiques à l'ambassade de la République de Guinée auprès des pays de Bénéluxe et de l'union Européenne
5- Secrétaire général du Ministère de l'Economie et des Finances : Dr Mamoudou Touré, précédemment Secrétaire général du Ministère du Plan et de la Coopération Internationale
6- Secrétaire général du Ministère du Budget : M. Thierno Amadou Bah
7- Secrétaire général du Ministère du Plan et de la Coopération Internationale : M. Kabélé Soumah, précédemment Secrétaire général du Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des

Guinéens établis à l'Étranger
8- Secrétaire général du Ministère du Travail et de la Fonction publique : M. Aboubacar Kourouma
9- Secrétaire général du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable : M. Karim Samoura
10- Secrétaire général du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : M. Oumar Barry, précédemment chef de mission du programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneurial Union Européenne au Congo Brazzaville
11- Secrétaire général du Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures : M. Bachir Camara, précédemment Secrétaire général du Ministère des Mines et de la Géologie
12- Secrétaire général du Ministère des Mines et de la Géologie : M. Aboubacar Kourouma, précédemment Secrétaire général du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire chargé de la récupération des domaines spoliés de l'Etat
13- Secrétaire général du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation : Dr Facinet Conté
14- Secrétaire du Ministère des Transports : M. Mohamed Bakayoko, précédemment Secrétaire général du Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME
15- Secrétaire général du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement

du Territoire chargé de la récupération des domaines spoliés de l'Etat : M. Mamadou Saliou Sylla, précédemment inspecteur général du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire chargé de la récupération des domaines spoliés de l'Etat
16- Secrétaire général du Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime : M. Mohamed Lamine Camara, précédemment Directeur général du Bureau de stratégie et de Développement du e la Pêche et de l'Economie Maritime
17- secrétaire général du Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME : M. Mamadou Saliou Diaby, précédemment secrétaire général du Ministère des Transports
18- Secrétaire général du Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics : M. Ibrahima Camara
19- Secrétaire général du

Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation : M. Youssouf Boundou Sylla, précédemment secrétaire général du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
20- Secrétaire général du Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique : M. Nouhan Traoré, précédemment secrétaire général du Ministère de la Sécurité et de Protection Civile
21- Secrétaire général du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi : M. Julien Bongono, précédemment Secrétaire général du Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation
22- Secrétaire générale du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique : Mme Kaité Sall
23- secrétaire général du

Ministère de l'Information et de la Communication : M. Souleymane Bah
24- Secrétaire du Ministère de la Jeunesse et des Sports : Mohamed Billy Kaba
25- Secrétaire général du Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables : M. Roger Yaci
26- Secrétaire général du Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat : M. Elhadj Ibrahima Kobélé Keita, consultant en finance
27- Secrétaire général adjoint des Affaires Religieuses : Elhadj Ibrahima Ousmane Bah
Cette nomination intervient quelques semaines après la mise en place d'une nouvelle équipe gouvernementale. La question de savoir si les chefs de cabinet seront touchés prochainement par le locataire du palais Mohammed V.

Kaba Kankoula

NIGER

Les menaces de Washington ont causé la fin des accords militaires, selon le Premier ministre

Dans un entretien accordé au quotidien américain Washington Post, le Premier ministre nigérien Ali Mahamane Lamine Zeine affirme que Niamey a décidé de dénoncer l'accord de coopération militaire en raison de « menaces » proférées par des officiels américains. La décision des nouvelles autorités nigériennes avait été annoncée en mars, quelques jours après le séjour dans le pays d'une délégation américaine. Des discussions sont en cours pour définir les modalités de retrait des soldats américains. L'attitude de la délégation américaine à Niamey en mars était « inacceptable », pour Ali Mahamane Lamine Zeine. Selon le Premier ministre nigérien, cité par le Washington Post, les autorités de Niamey ont pris ombrage des remarques de Molly Phee.

La secrétaire d'État adjointe aux affaires africaines a notamment menacé le Niger de sanctions, explique-t-il, en cas d'accord pour vendre de l'uranium à l'Iran. « Lorsqu'elle a terminé, j'ai dit : « Madame, je vais résumer en deux points ce que vous avez dit. Premièrement, vous êtes venus ici pour nous menacer dans notre pays. C'est inacceptable. Vous nous dites avec qui nous pouvons avoir des relations, et vous le faites sur un ton condescendant », a raconté Ali Mahamane Lamine Zeine, qui a mené les négociations avec les États-Unis. Il a également précisé que rien n'a été signé avec Téhéran. Le Premier ministre nigérien reproche aussi aux Américains, qui ont suspendu leur coopération militaire après le coup d'État, d'être « restés sur le sol » nigérien « sans rien

faire quand les terroristes tuaient les personnes et brûlaient les villes ». Pourtant, indique-t-il, d'autres nations - comme la Russie, la Turquie ou les Émirats arabes unis - ont accueilli les nouveaux dirigeants nigériens à « bras ouverts ». Selon le quotidien américain, Ali Mahamane Lamine Zeine se dit prêt à poursuivre les relations économiques et diplomatiques avec les États-Unis. En conclusion, le quotidien cite son appel : « Si des investisseurs américains arrivaient, nous leur donnerions ce qu'ils veulent, a-t-il raconté aux représentants du Département des affaires étrangères. Nous avons de l'uranium, nous avons du pétrole, nous avons du lithium. Venez, investissez, c'est tout ce que nous voulons. »